L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 2 MARS 1855.

Journal publié sous la direction de
MM. WEISSE & Comp.ie
Editeurs-Propriétaires :
E. A. CAVAROC. N. DUPUGH.
E. QUINTERO. S. HARMONY.
Nº 61, RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLEANS.
Vendredi matin, 2 Mars.

ABONNEMENT.

La Nouvelle-Orléans vaincue dans les campagnes par les paroisses inférieures comme dans les paroisses supérieures, les oranges de l'opposition sont générales. On s'attend à une crise extraordinaire de Mississipi qui pourra, si nous ne prenons d'avance les précautions commandées par la prudence, causer les plus grands désastres dans l'Ouest.

Voilà déjà plusieurs nous que le niveau du fleuve se maintient opiniâtrement au-dessous de la hauteur moyenne qu'il atteint pendant l'hiver. La crue d'automne nous a fait défaut et l'on sait que le Mississipi ne manque ordinairement à ses habitudes que pour prendre plus tard une sorcière revanche. Il se montrera donc au mois d'avril et de mai d'autant plus impétueux qu'il sera été paisible pendant les mois précédents.

Pour ajouter au péril, la débâcle et la fonte des neiges assurent cette année dans les latitudes septentrionales un véritable déluge. Jamais l'hiver n'a été plus rigoureux dans l'Ouest; il y est tombé une incroyable quantité de neige que la rigueur de la température a empêché de fondre. Les vallées en sont comblées ainsi que les ravins, les passes et les moindres plis de terrain. Les montagnes en supportent une masse énorme. Quant aux rivières, elles ont accaparé sur leurs rives des pyramides de glaçons qui ne le cèdent en hauteur et de véritables rochers. Que ces calculs, et l'on peut, la prodigieuse quantité d'eau que produira la fonte de toutes ces neiges, de toute cette glace!

Ce n'est pas tout : une sécheresse extraordinaire a eu raison pendant tout l'hiver. Nous voyons par conséquent nous exécuter à une crue qui, si elle n'est pas la plus forte, est malheureusement les plus longue dans l'Ouest.

Ce concours de circonstances est de nature à alarmer les moins timorés. Il est clair, il est évident que le printemps auquel nous touchons sera marqué par une des catastrophes les plus désastreuses dont le Mississipi ait jamais été le théâtre. Les habitants de la Nouvelle-Orléans ne peuvent pas compter sur le secours qu'y devraient apporter les travaux de l'entreprenante, le résultat pour nous est le même.

Nominations — Les nominations suivantes, faites par le président, ont été confirmées par le Sénat :

John Appleton, du District de Columbia, secrétaire de la légation des Etats-Unis à Londres.

Samuel W. Cox, de l'Ohio, secrétaire de la légation des Etats-Unis à Turin.

Robert H. Swift, de Pennsylvanie, consul des Etats-Unis à Maracaibo, dans le Venezuela.

Oliver H. Perry, de New-York, consul des Etats-Unis à Cadore, Ohine.

Théatre d'orléans — Demain, samedi, *Une ces Bourgs*, avec Mmes Laget l'auteure et Cambier.

La première représentation de l'*Etoile du Nord* est positivement fixée à lundi prochain. Ce dernier ouvrage de Meyerbeer est un chef-d'œuvre et est généralement destiné à une grande vogue parmi nous. Il a été monté avec un rare extraordinaire. Tous les costumes sont nouveaux, et M. Daveile a puisé des décors pleins de verve et de couleur locale.

BENEFICE A LA FAMILLE PEAL.

Les nombreux admirateurs de cette actrice aimée et sympathique, obtiennent lui témoigner leur estime et son attachement, en la choisissant pour son bénéfice, vers le fond 2 mars, et l'on ne doute pas que les citoyens n'encouragent de leur présence une artiste tout.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour de District.—Cette cour a commencé sa session du 26 février, sous la présidence de l'honorable juge Pierre Soulé. Le Conseil a pratiqué la levée du corps et le juré a nommé le greffe de mort.

Accusation de vol.—John Lynch, natif d'Irlande et âgé de trente ans, a été mis sous l'accusation de vol, par Michael Wilmore qui trouve qu'il était étendu sur le pont, lorsqu'il a enlevé 8 25 de la poche.—Arrestation de Lynch.

Patrick Corcoran se trouve dans la même position. Il déclare que Patrick Hanlon, propriétaire du café Atlantique, l'a renvoyé sur le pavé et que la femme de ce dernier, lui a désarmé de la poche de tout l'argent, qui y a trouvé, soit 4 dollars et quelques. Hanlon a fourni 8 500 de cautionnement en vue d'obtenir pour le renvoyer en attendant de répondre à son tribunal. La police n'a pu trouver le vol.

Tentative de meurtre.—Michael Joyce, ouvrier de la voirie, accusait dans un accès de folie Thomas Hanlon, de vouloir l'égorger de sa femme Elisabeth, et grièvement blessée. Elle était la victime présente de plusieurs personnes que ces cris avaient attirées. Joyce est en prison.

Vol.—Un affranchi nommé Margaret Bennet a déclaré aujourd'hui devant le M. Guilbeau, rue de Orgue, et d'une valeur de 6 dollars. —Arrestation et emprisonnement de 8 500.

Mme Hortense Conry dit que ses servantes, Catherine Jordan, lui a dérobé [illegible] pendant et du linge.—Condamnée à 8 jours de prison.

Vol.—Un affranchi nommé Bennet a déclaré aujourd'hui devant le M. Guilbeau, rue de Orgue, et d'une valeur de 6 dollars. —Arrestation et emprisonnement de 8 500.

Mme Hortense Conry dit que ses servantes, Catherine Jordan, lui a dérobé [illegible] pendant et du linge.—Condamnée à 8 jours de prison.

Arrêté.—Les arrêtés suivants ont été publiés aujourd'hui :

Le maire de la Nouvelle-Orléans, sur la requête de la majorité des propriétaires du premier district, leur permet de construire un trottoir de briques sur la rue Bourbon, depuis la rue Conti jusqu'à la rue Dumaine.